Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 6 (1914)

Heft: 5

Artikel: Quelques remarques au sujet du développement des coopératives ouvrières de production en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383053

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, juillet Sixième année 1914 — **N° 5**

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 o o o o o o o o o o o Compte de chèques postaux N° III 1366

o Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne

SOMMAIRE:

	Page
1. *Quelques remarques au sujet du développement des coopératives ouvrières de production en Suisse*	77
2. *Logements d'ouvriers italiens à Leysin*	79
3. *La protection des gros paysans en Suisse par les subventions*	81
4. *Le boycott Ormond*	83
5. *L'adhésion à l'organisation est un devoir moral*	84
6. *Loi fédérale sur le travail dans les fabriques*	85
7. *Au service des chemins de fer*	91
8. *Le protégé*	92
9. *Congrès et conférences*	92
10. *Mouvement syndical international*	93
11. *Faits divers*	95

Quelques remarques au sujet du développement des coopératives ouvrières de production en Suisse.

Pour qu'une coopérative ouvrière de production puisse prospérer rapidement, deux conditions préliminaires devraient être remplies.

D'abord le métier ou la branche industrielle en question ne devrait pas être de celles exigeant des installations techniques très compliquées ou des moyens de production trop coûteux. La seconde condition, c'est l'écoulement rapide des produits, du moins l'écoulement assuré à l'avance d'une bonne partie de la production.

Les entreprises coopératives disposent généralement de peu de capitaux et par conséquent elles n'ont pas la possibilité d'investir de fortes sommes dans les installations techniques et autres moyens de production. Elles sont encore bien moins en état de supporter de gros frais de réclame ou d'attendre pendant de longues années sur les commandes et sur la rétribution des travaux effectués.

Sans doute si une au moins des conditions mentionnées est remplie, on peut espérer de se tirer d'affaire, en procédant avec beaucoup de zèle et de prudence.

Dans l'imprimerie, par exemple, les moyens de production sont assez coûteux, mais les entreprises coopératives ayant pour une forte partie de leur production une clientèle assurée, il leur a été possible de trouver soit des capitaux importants, soit les crédits nécessaires pour faire face aux premières exigences.

Pour les petites entreprises, ateliers coopératifs pour la ferblanterie, la reliure, salon de coiffure, ateliers coopératifs de tailleurs, de cordonniers, etc., les moyens de production ne coûtent par chers, par contre la forte concurrence qu'elles ont à supporter, rend très difficile à des entreprises l'acquisition d'une nombreuse clientèle sûre.

Voici la répartition sur les différents métiers des 40 principales entreprises coopératives de production, que nous connaissons actuellement en Suisse:

Imprimeries	10
Menuiserie et charpente	4
Ateliers de cordonniers	2
» » tailleurs	2
» » ferblantiers	3
» » gipseurs et peintres	6
Salons de coiffure	3
Boulangeries coopératives	6
Autres métiers	4

Il y a en outre plusieurs petites entreprises coopératives dans l'industrie horlogère et dans la fabrication de cigares et de cigarettes, mais nous ne connaissons pas leur nombre ni la répartition sur les différentes branches de l'industrie.

Nous laissons aussi de côté pour le moment les entreprises pour la fabrication des chaussures, le grand moulin « Werdmühle » à Zurich et quelques autres grands établissements industriels appartenant à l'*Union suisse des sociétés coopératives,* parce que ce sont des établissements que l'on ne peut pas identifier avec les premiers. Ce sont simplement des entreprises appartenant à une société coopérative de consommation.

Malheureusement, nous ne connaissons pas non plus le nombre exact des ouvriers occupés dans les 40 coopératives de production mentionnées. Cependant nous sommes certains que pour les coopératives de production proprement dit le nombre total des ouvriers ne dépasse pas 1200 dans la période de meilleure conjoncture et n'atteint guère un mille dans la saison morte.

Comparés au nombre total des ouvriers occupés dans des entreprises industriels à base capitaliste (environ 600,000) et si l'on tient compte des nom-

breux essais pour réaliser l'idée de l'émancipation ouvrière par la coopérative de production, il faut reconnaître que les résultats sont restés minimes, que les succès obtenus ne correspondent pas du tout aux efforts fait en leur faveur.

Seul dans l'imprimerie, la coopérative de production a acquis une certaine importance en Suisse. Cela s'explique par le fait que les organisations ouvrières à tendance socialiste ont eu jadis de la peine pour trouver des imprimeries pour l'impression de leurs publications. Souvent il y a eu conflit entre les rédacteurs des journaux socialistes et les imprimeurs, qui cherchaient parfois à exercer une censure sur le contenu du journal, qu'ils étaient chargés d'imprimer.

D'autre part, le développement continuel qu'a pris le mouvement syndical suisse depuis l'année 1890 exigea de plus en plus le concours d'imprimeries indépendantes de la clientèle bourgeoise et assura une quantité toujours plus grande de commandes aux entreprises coopératives. C'étaient là les causes principales du développement favorable des imprimeries coopératives.

Par contre, les entreprises que nous trouvons chez les tailleurs, les cordonniers, les menuisiers, les ferblantiers, etc., doivent pour la plupart leur existence à la lutte contre le patronat, c'est-à-dire à des grèves ou lock-outs, poussant les ouvriers à se servir de l'entreprise coopérative comme arme ou bien comme asile où les victimes des vengeances patronales devaient trouver un premier refuge. Dans la période de 1865 à 1880, on a très souvent eu recours à la coopérative de production comme moyen de lutte. A partir de l'année 1890 jusqu'en 1900 il y a eu une forte stagnation, même du recul, à constater. Par contre, depuis l'année 1905, le nombre des entreprises de ce genre a de nouveau augmenté, cela malgré que la plupart d'entre elles ont de la peine à se maintenir.

En effet, il n'y a pas longtemps, que la fabrique de cigares Helvétia à Burg (Argovie), occupant jusqu'à 60 personnes, fondée en 1898 à la suite d'une grève des ouvriers du tabac du Wynental, a dû être transformée en une société par actions. La fabrique coopérative de meubles à Lachen, fondée en 1911 à la suite d'un lock-out, occupant également près de 60 ouvriers, a fait faillite l'année passée, et plus de 50,000 fr. avancés par des camarades étaient perdus. Un grand nombre d'ateliers coopératifs de cordonniers et de tailleurs fondés dans les années 1904, 1905 et 1907 ont disparu peu de temps après leur fondation.

Parmi les causes ayant déterminé la chute fatale de ces coopératives de production, il en est trois que l'on rencontre presque régulièrement dans chaque cas et, par conséquent, nous les considérons comme causes principales.

La première, ce fut le manque de capital pour pouvoir maintenir l'installation à la hauteur des exigences de la technique moderne et pour tenir tête à la concurrence ou pour pouvoir continuer la production pendant la morte saison et accorder de longs termes aux clients pour le payement de leurs commandes.

La seconde, c'était le manque d'une clientèle suffisante et sûre permettant l'écoulement rapide et sans perte des produits de l'entreprise.

La troisième cause de défaite, ce fut le manque d'entente et de prévoyance parmi les ouvriers membres de la coopérative. Ainsi on s'est trouvé surpris par les moments critiques, que les entreprises de ce genre traversent souvent au début, et il a été impossible de se mettre d'accord pour parer à temps utile aux dangers menaçant l'entreprise.

On aurait tort de conclure de ces nombreuses défaites que les travailleurs seraient incapables d'organiser et de diriger eux-mêmes certaines parties de la production. Là où il ne s'agit que de méthodes de travail très simples, n'exigeant pas une organisation vaste et compliquée de la fabrication ou de l'écoulement des produits, partout où le succès d'une entreprise dépend davantage de la capacité professionnelle de chaque ouvrier, que de l'installation technique et de l'organisation commerciale, il est parfaitement possible que des ouvriers, sachant bien s'entendre entre eux, puissent réussir avec leurs entreprises coopératives de production. Cependant il ne faut jamais perdre de vue que tout entreprise de ce genre subit l'effet de la société capitaliste, que le domaine où la petite entreprise peut vivre, devient de plus en plus restreint, grâce au développement continuel du machinisme dans toutes les branches de la production.

Il n'est donc pas permis de considérer, comme l'avaient fait jadis les socialistes utopistes, ces petites entreprises coopératives de production comme puissants moyens d'émancipation. Le peu de développement qu'elles ont prises et la situation souvent difficile de celles qui existent encore, prouvent l'exactitude de nos affirmations.

Pour acquérir une certaine importance au point de vue social, il faut pouvoir produire en grand et avec des moyens puissants selon les derniers perfectionnements techniques. Cela est impossible à de petits groupements d'ouvriers, qui ne possèdent ni les capitaux ni l'instruction technique et commerciale qu'exige la bonne marche d'une grande entreprise. D'autre part, les coopératives ouvrières de production auraient de la peine à vendre certains produits, comme par exemple des machines ou des matières premières, des moyens ou objets de transport, puisque les acheteurs de ces produits sont ou des capitalistes ou

des gouvernements d'Etats se gardant bien d'adresser leurs commandes à des entreprises coopératives.

Il n'y a donc qu'une seule chance de réussite pour la coopérative ouvrière de production, c'est celle de choisir une branche permettant d'écouler la majeure partie des produits dans les milieux de la population intéressée au but de la coopérative. Une grande et vaste organisation ouvrière peut procurer et les capitaux nécessaires et les hommes capables pour la direction d'une grande entreprise en même temps qu'elle peut assurer la clientèle nécessaire pour l'écoulement des produits.

En Suisse, les organisations ouvrières syndicales et politiques ne peuvent assurer une clientèle suffisante que pour la fabrication des vêtements, des aliments, éventuellement pour quelques établissements fabricant des articles de ménage ou des montres et pour un certain nombre d'imprimeries.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il existe de nombreuses imprimeries coopératives ouvrières en Suisse, qui pour la plupart accusent une marche satisfaisante au point de vue commercial, tout en assurant à leurs ouvriers des conditions de travail plus favorables que la plupart des entreprises capitalistes de la même branche.

Par contre, pour l'alimentation, les vêtements, etc., on a trouvé que l'installation technique et l'organisation commerciale sont plus difficiles en tant qu'il s'agit de grandes entreprises et en dehors de cela les organisations ouvrières syndicales et politiques ne disposent pas de capitaux suffisants pour appuyer les entreprises coopératives de production partout en même temps. C'est pourquoi le développement resta limité à quelques petites entreprises de peu d'importance. D'autre part, il semblait que l'*Union suisse des sociétés coopératives* était l'organisation toute indiquée pour agir avec succès dans ce domaine, puisqu'elle réunit, et les capitaux et les forces intellectuelles et la clientèle nécessaire pour assurer la bonne marche d'une grande entreprise coopérative de production.

Seules les entreprises au service de l'Union suisse des sociétés coopératives ont quelques chances à se développer sur de grandes bases et à obtenir une certaine importance au point de vue social en Suisse. Seulement ce ne sont plus ici des instruments de lutte, dont les syndicats pourraient se servir contre le patronat. Nos grandes sociétés coopératives ne peuvent pas non plus être considérées en premier lieu comme moyens d'émancipation ouvrière.

Le but principal de l'Union suisse des sociétés coopératives est **la diminution du coût de la vie.** Tout ce qu'elle entreprend est destiné à servir directement ou indirectement à ce but. Il en est ainsi de la fabrique de chaussures à Bâle, du grand moulin Werdmühle à Zurich et de toute autre entreprise industrielle en possession de l'*Union suisse des sociétés coopératives.*

Dans un prochain article nous étudierons de plus près la question si les organisations syndicales ouvrières ont intérêt à favoriser ou plutôt à s'adapter à ce développement nouveau des coopératives de consommation, ou s'il est plus avantageux pour elles d'appuyer ou de favoriser la création d'entreprises coopératives de production.

Logements d'ouvriers italiens à Leysin.

(Un scandal public.)

La station thermale de Leysin se trouve située sur le versant d'une montagne à une altitude de plus de 1200 mètres. Leysin offre une vue superbe sur la vallée du Rhône et sur les premières sommités de la chaîne du Mont-Blanc et les glaciers du Trient. Il faut voyager pendant une heure environ avec le chemin de fer électrique partant d'Aigle. Il y a quelques années encore, Leysin n'était qu'un petit village alpin, et aujourd'hui c'est une station climatérique presqu'aussi importante que Davos. La méthode Rollier du traîtement de la tuberculose des os par le soleil a contribué à la renommée et au développement rapide de Leysin. Les nouvelles maisons et les hôtels s'élevaient aussi rapidement que les champignons poussent. La spéculation a pu jouer librement et, au bout de quelques années, de nombreux propriétaires ont pu faire fortune. Ainsi une perche de terrain qui valait 65 fr. il y a quatre ans, en vaut 250 fr. aujourd'hui.

L'affluence des étrangers est si forte en hiver, que le chemin de fer électrique n'arrive pas toujours à transporter tous les voyageurs. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que la compagnie du chemin de fer électrique Aigle-Leysin, qui distribue chaque année de forts dividendes à ses actionnaires, accumulent tant de réserves qu'elle s'est vu obligée de faire construire un tunnel simplement pour augmenter un peu les frais généraux. Tout Leysin sait que la construction de ce tunnel n'a guère d'autre but que d'éviter à la compagnie une réduction des tarifs de course.

La partie supérieure de Leysin est *Feydey*, habité presqu'exclusivement par des gens tuberculeux. A part quelques pensions privées, la société climatérique, une grande société par actions, possède tout le domaine de Feydey où elle exploite quatre grands hôtels et de nombreux chalets, y compris un vaste pré.

Quant au chemin conduisant de Leysin à Feydey, on se dispute pour savoir si son entretien est à la charge de la société par actions ou à celle de